cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

DÉLIBÉRATION N° CS 2021-04-054

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Nombre de membres :
En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 22

L'an deux mil vingt-et-un, le 16 décembre ;
L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge à Saint Porchaire, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires
Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Anne-Sophie DESCAMPS

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Michel LALAIZON – Serge BERNET
Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Jean-Luc FOURRÉ – Pierre TUAL – Emmanuel JOBIN
Éric GUINOISEAU – Jean GORIOUX – Denis DUBOURGNOUX – Jean-Paul GAILLOT – David RAFFÉ
Sylvain BARREAUD – Philippe PELLETIER – Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Présents / Membres suppléants

Présence des suppléants sans vote

Absents titulaires
Mesdames Gisèle VERGNON *(excusée)* – Ghislaine GOT *(excusée)*

Messieurs Jean MOUTARDE *(excusé)* – Hubert COUPEZ – Jean-Luc DUGUY *(excusé)* – Gaby TOUZINAUD
Stéphane AUGÉ – Pascal ALVAREZ – Jean-Paul HÉRAUDEAU – Sylvain FAGOT *(excusé)*
Laurent RENAUD

Secrétaire de séance
Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :
07 décembre 2021

Affichage de la convocation le : 07 décembre 2021
(Art. L2121-10 du CGCT)
Publication (affichage) ou notification du :
20 décembre 2021

Syndicat Mixte Cyclad
CS70019 – 1 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 16 66 – E-mail : contact@cyclad.org
N° Siret : 251 701 900 00036
cyclad.org

TERRITOIRE économie circulaire

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Monsieur Jean GORIOUX présente le rapport de présentation, envoyé au préalable à l'assemblée.

Dépenses budgétaires envisagées :

1 - Compétence « traitement »

Réalisations 2021 (arrêtées au 22/11/2021)	**Montant en € HT**
Construction d'un bâtiment textile *(achèvement)*	1 497 166 €
Construction d'un bâtiment Economie Circulaire *(achèvement et aménagement)*	186 981 €
Atelier économie circulaire – achat d'équipements	126 384 €
Réaménagement du site de Chermignac	82 610 €
Dossier modernisation UIOM de Paillé et étude technico économique	38 360 €
Atelier Economie Circulaire - Achat Terrain ZI Ouest Surgères *(5 247 m²)*	26 500 €
Dallage béton sur le site de transfert de Surgères	24 719 €
Site internet	24 200 €
Aménagement siège – menuiseries extérieures et création de bureaux	20 981 €
Total	**2 027 901 €**
Projet 2022	**Montant en € HT**
Usine de Valorisation de Paillé – travaux année 1 sur 2	8 000 000 €
Atelier Economie Circulaire – bureaux modulaires 350 m² *(subv 80%)*	280 000 €
Pôle Communication Zéro Déchet Achat 2 véhicules *(report)*	45 000 €
Pôle Communication Zéro Déchet achat camion à hayon occasion	35 000 €
Atelier Economie Circulaire – installation de brise soleil	28 000 €
Atelier Economie Circulaire – vidéo protection + alarmes incendie *(report)*	12 000 €
Atelier Economie Circulaire - Achat Mobilité douce (x 2) *(report)*	1 600 €
Pôle communication – matériel de prise de vue *(report)*	1 400 €
Total	**8 403 000 €**

2 - Compétence « déchetterie »

Réalisations 2021	**Montant en € HT**
CyclaB'Box, conteneurs de réemploi, caissons, etc.	29 660 €
Raccordement à l'électricité de la déchetterie de Surgères	22 719 €
Bornes huiles minérales	9 024 €
Installation vidéoprotection *(déchetteries de Surgères et de Gémozac)*	5 945 €
Dossier de permis de construire *(déchetteries de St Sauveur et Surgères)*	5 570 €
Total	**72 918 €**

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Projet 2022	Montant en € HT
Modernisation de la déchetterie de St Sauveur d'Aunis	1 300 000 €
Déchetterie Gémozac – réfection bas de quai *(report)*	60 000 €
Installation vidéoprotection *(sites non équipés)*	40 000 €
CyclaB'Box, conteneurs de réemploi, caissons, etc.	30 000 €
Travaux Divers (*ralentisseurs, clôtures, etc.)*	15 000 €
Communication panneaux aménagements	15 000 €
Total	**1 460 000 €**

3 - Compétence « collecte »

Réalisations 2021 (arrêtées au 21/11/2021)	Montant en € HT
3 camions de collecte robotisés	748 569 €
Bacs *(regroupements, individuels et biodéchets)*	348 283 €
1 camion de lavage *(châssis et benne)*	296 290 €
Conteneurs aériens biodéchets *(x 275)*	257 800 €
Colonnes apport volontaire verre et papier *(x 80)*	90 341 €
Conteneurs enterrés ordures ménagères et emballages *(x 14)*	80 885 €
Pôle mécanique – camion master garage *(permis poids lourds)*	33 000 €
Pôle mécanique – valise diagnostic	6 240 €
Matériel de géolocalisation	5 970 €
Bio seaux	4 320 €
Ethylotests anti démarrage *(x 3)*	4 001 €
Total	**1 875 699 €**
Projet 2022	**Montant en € HT**
4 camions de collecte *(1 robotisé + 3 bennes robotisées sans châssis)*	700 000 €
Composteurs individuels Gémozac / St Porchaire *(x 10 000)*	350 000 €
Pôle collecte Paillé – création locaux collecte *(180 m²)*	350 000 €
Achat de bacs et conteneurs divers	300 000 €
CDC Vals de Saintonge : Collecte en gros volume *(240 conteneurs)*	220 000 €
Bacs ordures ménagères Gémozac / St Porchaire *(x 10 000)*	214 000 €
Pôle collecte Paillé – création de 2 pistes de lavage avec réseaux	180 000 €
Collecte des biodéchets CDC Aunis Atlantique *(125 conteneurs)*	110 000 €
Colonnes apport volontaire verre et papier	95 000 €
Bio seaux	25 000 €
Pôle mécanique – divers matériel garage	15 000 €
Matériel de géolocalisation	7 500 €
Ethylotests anti démarrage *(x 3)*	4 000 €
Total	**2 570 500 €**

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Prévision total investissements projets 2022 : **12 433 500 € HT**

Rappel : Prévision total investissements projets 2021 : **6 014 500 € HT**
Montant total des principaux investissements réalisés 2021 : **3 976 518 € HT**

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,
22 membres présents, 22 membres votants, à l'unanimité,

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Approuve le débat d'orientation budgétaire 2022,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 17 décembre 2021
Extrait certifié conforme,
Le Président,
Jean GORIOUX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

Débat d'Orientation Budgétaire 2022
Rapport de présentation
Décembre 2021

Rappel du contexte législatif :

Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions.

Le rapport d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle. Les objectifs du débat d'orientation budgétaire sont de permettre à l'assemblée délibérante :
- de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

1 - Rappel du contexte Annuel 2021 :

Matières premières et achat

A l'échelle internationale la reprise des activités industrielles a été bénéfique sur les prix de revente de nos matières premières (notamment le carton). Les prix atteignent actuellement leurs niveaux historiques. Ainsi, il avait été budgété pour 1,4 M d'euros de vente de matières et le montant réel des ventes s'établit à 2,7 M d'euros à fin novembre soit près du double.

Corollaire à ceci, cette croissance soutenue a entrainé en parallèle une pénurie sur tous les composants électroniques (pièces pour les véhicules poids lourds…), une augmentation du coût d'achat de nos produits manufacturés (pneumatiques…) et des énergies (gazole, électricité…). On observe des augmentations comprises entre +15 et +30% sur ces achats.

Déchetteries

Au niveau local on observe une dynamique très forte au niveau du secteur immobilier sur l'ensemble du territoire. Ceci a eu un impact direct sur les activités de nos déchetteries. En effet, de nombreux travaux de rénovation ont été effectués sur ce parc immobilier entrainant des hausses de tonnages historiques sur les déchetteries. A titre de comparaison entre 2019 et 2020 les tonnages collectés en déchetterie ont progressé de 1,3% malgré le COVID 19 et la fermeture temporaire des sites. Cette hausse, entre 2020 et 2021, est de +30% sur les 9 premiers mois ! La plupart des filières explosent : collecte des meubles + 53%, gravats +44%, végétaux +31%, bois et tout-venant +14%. Fort heureusement les filières générant des recettes augmentent également (cartons +26% et ferraille +13%). Ces tonnages records ont entrainé sur le premier semestre une fatigue accrue des agents valoristes de ce service. Ils impactent aussi négativement les prévisions budgétaires qui avaient été réalisées.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Collecte

Pour la collecte on observe à la fois un relâchement des habitants sur la réduction des déchets avec une augmentation de la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant (+4,3% soit 1 700 t supplémentaires soit environ un surcoût de 255 000 euros) et également l'augmentation des emballages collectés (+2% sur le papier, +8% pour le verre, +7% pour les emballages) mais avec une dégradation dans la qualité du geste de tri puisque l'augmentation des refus de tri est de +20%. Ceci s'explique notamment par l'arrêt dans campagnes de sensibilisation inhérentes aux conditions sanitaires en 2020 et une reprise tardive en 2021. L'évolution de ces tonnages a entrainé une augmentation du temps de collecte.



Pour la collecte l'année 2021 est également une année importante de déploiement de la collecte des biodéchets sur les secteurs de Vals de Saintonge et de la CDC Aunis Sud. Sur cette dernière la collecte des biodéchets a démarré le 1er novembre 2021 et 25% des habitants sont équipés. En termes de tonnages ce sont aujourd'hui 10 tonnes de biodéchets qui sont collectées par semaine.

L'année 2021 a été pour la collecte une année de préparation pour déployer 10 tournées robotisées sur les Vals de Saintonge. Pour se faire 12 000 tourillons ont été installés sur 6 000 bacs de regroupement pour permettre de les collecter de manière automatique, 2 900 bacs ont été remplacés, 30% des points de collecte ont été modifiés.

Enfin, un marché a été lancé pour transférer la collecte de la CDC Cœur de Saintonge à un prestataire de service et ainsi homogénéiser les dispositifs de collecte avec ceux du territoire de la CDC de Gémozac. L'objectif est de mettre en place une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours et la collecte des biodéchets. Ce marché démarrera en avril 2022.

Réduction, sensibilisation, communication

Les activités de prévention, de sensibilisation et de communication ont pu reprendre normalement à compter de mars 2021. Les principaux axes ont été la mise en place de la collecte des biodéchets, le déploiement de 4 CyclaBox sur les territoires des CDC de l'Ile de Ré et de la CDA de Saintes et le lancement de la Maison de l'Economie Circulaire.

Pour ce dernier point les équipes Zéro Déchet et Economie Circulaire ont intégré le nouveau bâtiment en avril 2021. Des recrutements ont été effectués (3 personnes dont 2 postes subventionnés par la Région) pour permettre de lancer l'activité Ecologie Industrielle Territoriale, mettre en place les trois Fablabs (Bois, Agro et Technologie), former les équipes et préparer l'ensemble des supports nécessaires (site internet, plaquettes, conventions, tarifs etc…). Ce nouveau lieu a été inauguré le 21 octobre 2021 en présence de 250 personnes et permet d'accueillir les 1ers porteurs de projets depuis le 15 novembre 2021.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE



De très nombreuses rencontres ont eu lieu autour de ce site (venue du Président de la Région, de la présidente du département, du préfet, délégation de Djibouti…).

Pour la partie communication des outils numériques ont été mis en place : lettre d'information mensuelle numérique, réalisation de vidéos et d'animations numériques, diffusion sur les différents sociaux (facebook, instagram, twitter et linkedin) et la réfection du site internet est en cours.

Traitement

Pour la partie traitement des ordures ménagères, la rénovation de l'usine de Paillé en Unité de Valorisation Energétique a été actée et l'ordre de service signé pour un montant de 21 M d'euros HT. De nombreuses rencontres de concertation ont été menées toute l'année pour expliciter ce projet à l'ensemble des acteurs. Les travaux démarreront en 2022 pour se terminer fin 2023.

Concernant le tri des emballages, l'année 2021 a permis de travailler sur une version 3 du centre de tri d'Altriane. En effet, le centre de tri qui traite les emballages de la CDA de La Rochelle et de Cyclad est saturé. Une réflexion est en cours pour porter cet outil de 23 000 t/an à 47 000 t/an en intégrant, à leur demande, le Syndicat Intercommunal du Littoral (SIL).

La méthanisation continue de progresser sur le territoire de Cyclad et un 2ième partenariat a été signé avec Agrival Energie sur le territoire de la CDC Cœur de Saintonge. Cyclad sera actionnaire de ce projet à hauteur de 100 000 euros renforçant ainsi sa présence dans des outils de valorisation local.

Les marchés liés à l'enfouissement des ordures ménagères ont été relancés en 2021. Comme cela avait pu déjà être présenté les capacités d'enfouissement vont être réduites de 50% à terme à l'horizon 2025 / 2030. Ceci a pour conséquence d'entraîner une pénurie des capacités de traitement et donc une augmentation de ces coûts de traitement. Ceci est amplifié par une trajectoire haussière de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes).

Le tarif passé pour l'enfouissement était de 52 eur HT/t il passera à partir d'octobre 2022 à 82 eur HT/t soit une augmentation de 58% ! Bien évidemment à cela s'ajoute les frais de transport et la TGAP. Pour la TGAP le montant était de 18 eur/t en 2020, de 30 eur/t en 2021 il sera de 40 eur/t en 2022 soit une augmentation de 122 % en deux ans !

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

2 - Projection ressources humaines et équipes :

Actuellement les équipes de Cyclad sont composées de 115 agents sur des emplois permanents et de 35 CDD sur des activités de remplaçants. Ce sont à 90% des agents de catégorie C, les catégories B et A représentent 10% de l'effectif total.

L'année 2021 a été marquée par :

- 32 recrutements (sur des postes de remplaçants)
- 6 titularisations et 5 stagiairisations
- 5 départs à la retraite en 2021 (2 départs à la retraite en 2022)
- 4 démissions en 2021.

L'accueil de nouveaux agents a été rendu possible grâce à la création d'un espace de 230 m² de bureaux supplémentaires au sein du bâtiment atelier Economie Circulaire. Les équipes « Zéro Déchet » et « CyclaB » s'y sont installées depuis mars 2021.

Pour l'année 2022 il est prévu de recruter un.e adjoint.e au Responsable Traitement qui gère seul le traitement, les projets de construction, les suivis de chantier, le suivi des tonnages etc. (poste déjà prévu en 2021) et une comptable puisque qu'aujourd'hui le pôle finance est géré par une seule et même personne. Dans la cadre du transfert de la collecte réalisée sur le territoire de la CDC Cœur de Saintonge, 9 personnes seront transférées à un prestataire (4 titulaires et 5 remplaçants) en 2022.

Les effectifs

	Au 31/10/2021	Prévisionnel 2022
Postes sur emplois permanents	115	113
Fonctionnaires	99	95
Contractuels *	16	18
CDD remplaçant et accroissement	35	30

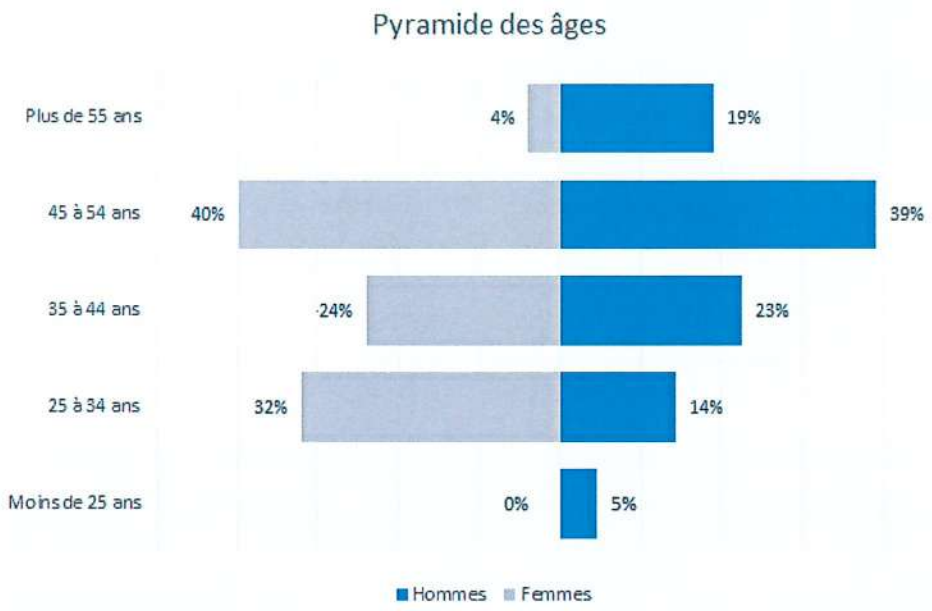
* CDI, CDD réagis par les articles 3.3-2° et 3.3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée) et vacance de poste

Pour la répartition homme/femme cette répartition est plutôt homogène pour les catégories A et B mais plus fortement marquée en catégorie C par une représentation quasiment masculine sur les métiers de la collecte et des déchetteries.



Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Pour la pyramide des âges il conviendra d'être attentif à favoriser l'embauche d'hommes de moins de 45 ans pour permettre un rajeunissement des équipes sur les métiers de chauffeurs et d'agents valoristes.



Le temps de travail

Les agents Cyclad travaillent sur une base de 1607h et majoritairement sur des emplois à temps plein.

Répartitions des agents par temps de travail	
Agents à temps plein	108
Agents à temps partiel	4
Agent à 33/35ème	1
Agent à 28/35ème	1
Agent à 4/35ème	1

Les dépenses de personnel

Le budget 2021 relatif aux dépenses de personnel est de 4 745 000 euros soit 19% du budget de fonctionnement. Pour 2021 les principales modifications ont été les frais inhérents aux fins de contrats des agents en CDD (10% du montant) et la revalorisation du SMIC qui a impactée positivement 64 agents.

Montants annuels au 31/10/2021	
Traitement indiciaire	2 198 889,42 €
Régime indemnitaire*	286 347,05 €
Nouvelle bonification indiciaire	7 490.05 €
Frais inhérents aux contrats CDD **	19 266.69 €

* incluant les primes, travaux insalubres et heures de nuit

** 1 er semestre 2021 (prime de précarité et indemnités de congés payés)

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

La formation des agents

Indicateurs	2020	Au 31/10/2021
Nombre de jours total	119,5	128,5
Nombre de formations	49	24
Nombre d'agents	38	21
Nombre de jours/agent	3,14	6,12

Au 31 octobre 2021, 14 952.68 euros ont été dépensés pour la formation des agents auxquels s'ajoutent 2 640.10 euros de frais (repas et déplacement)

L'absentéisme

L'absentéisme est contenu. Pour les accidents du travail ils représentent principalement quelques personnes qui sont en arrêt sur des périodes de plus d'un an.

Absences	2020		Au 31/10/2021	
	Nb de jours	% du temps de travail	Nb de jours	% du temps de travail
Maladie ordinaire	937	2,37	741,50	2,25
Plein traitement	699	1,77	575	1,74
Demi-traitement	221	0,56	72	0,22
Sans traitement	17	0,04	94.5	0,29
Longue maladie	31	0,08	0	0
Accident du travail	425	1,07	1112.5	3,37
Maladie professionnelle	42	0.1	51	0,15

A noter enfin que l'année 2021 a permis de finir de mettre à plat l'ensemble des documents cadres de la politique RH qui ont été créés et/ou mis à jour : Règlement intérieur, Règlement de formation, Règlement lié au télétravail, Règlement lié au compte personnel de formation (ou CPF) et le dispositif du RIFSEEP qui devrait être mis en place au 1er janvier 2022.

Ceci a pu être réalisé notamment grâce à la nomination de Nathalie Robert au poste de responsable du pôle administratif et au renforcement de l'équipe constitutive du pôle administratif.

3 - Bilan Financier

Pour rappel le budget de 2021 est de 31,8 M d'euros dont 25,1 M d'euros en fonctionnement et 6,8 M d'euros en investissement. Le montant du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) versé au titre des investissements de l'année 2020 est de 1 244 203 €. Les investissements 2021 devraient générer environ 720 000 € de FCTVA.

Il est à noter que sur les deux derniers exercices, malgré une augmentation de la cotisation de 2 eur/hab/an, l'affectation du résultat sur la partie du fonctionnement est déficitaire (2020 : - 920 000 eur, 2019 : -239 000 eur, 2018 : +1 362 000 eur). Ceci montre une fragilisation financière qui s'accentue.

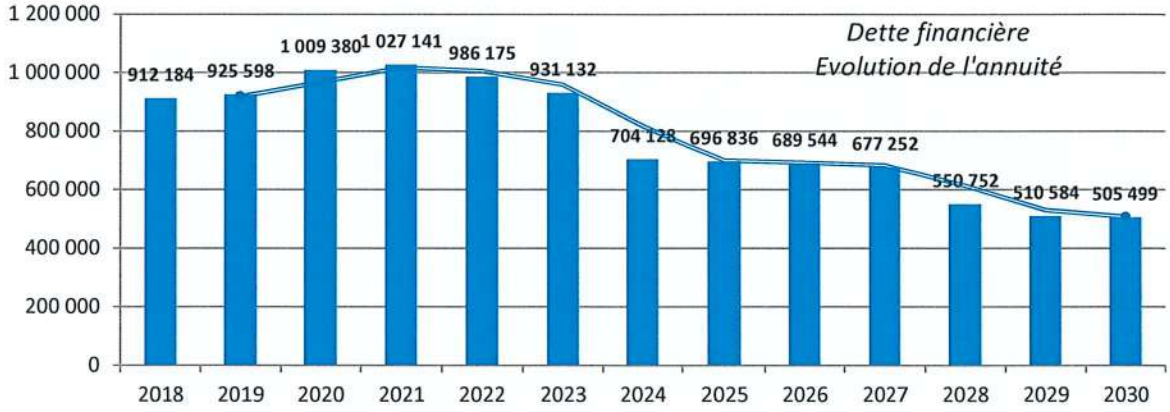
Pour la projection 2021 l'affectation du résultat sur la partie liée au fonctionnement devrait être quasiment à l'équilibre. Il s'agit d'une évolution positive en trompe l'œil puisqu'elle masque une tendance profonde haussière. En effet, elle résulte d'une conjoncture très favorable de vente des matériaux (2 fois plus que ce qui

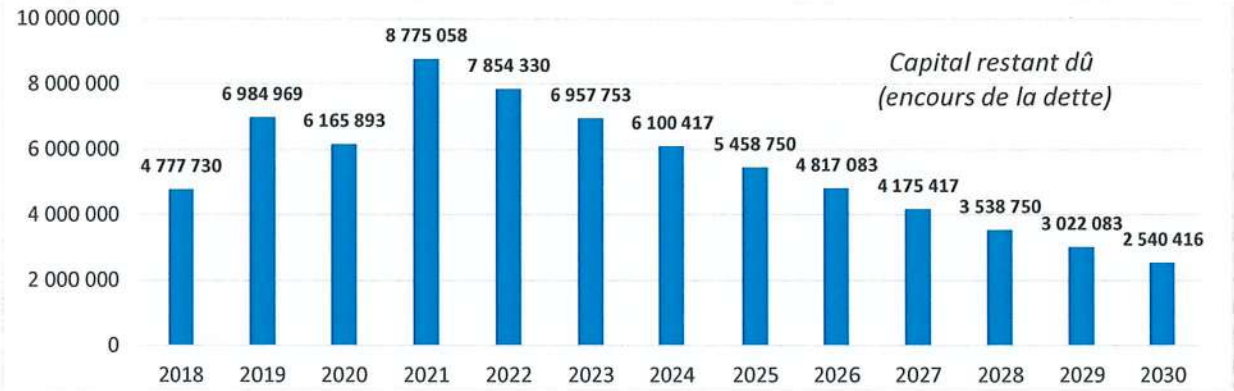
Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

était budgété) mais qui porte en fait une triple augmentation : sur les tonnages à traiter (ordures ménagères, tout-venant, bois etc…), sur les coûts de traitement (tarif enfouissement +58% et TGAP + 112% sur 2 ans), sur les achats (matériels et énergies). Cette tendance est observée sur l'ensemble des structures en charge des déchets.

Au regard des enjeux relatifs aux investissements à prévoir il convient de noter que de nombreux investissements ont été réalisés les années passées ce qui nous permet de disposer d'un parc rénové de déchetteries, de véhicules en bon état pour la collecte et de sites rénovés (Pôle de Chermignac et de Surgères).

Ainsi, l'encours de la dette en 2021 est de 8 775 057 M euros avec un montant capital + intérêts de 920 727 euros. Des emprunts d'un montant de 22 M euros pourraient être contractés début 2022 afin de financer totalement par l'emprunt l'opération de rénovation de l'usine de traitement de Paillé.





Les amortissements (cf. annexe 2) sont pour l'année : 2020 de 2 803 085 euros
2022 de 2 410 416 euros
2026 de 1 494 211 euros

Pour l'année 2021, les tarifs des cotisations ont augmenté de 2 euros par habitant pour la partie traitement en raison de l'évolution de la TGAP (+ 2,35 eur/hab pour l'enfouissement en 2021).

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Pour l'année 2022 les augmentations nécessaires seraient de l'ordre de 8 eur/hab/an (cf. contexte exposé au préalable)

- TGAP Traitement des Ordures Ménagères : 224 226 eur soit un impact de +1 eur/hab
- TGAP Traitement du Tout-Venant en déchetterie : 156 350 eur soit un impact de +0,75 eur/hab
- Augmentation des tonnages OMR et Tout Venant (+ 3 000 t) : 450 000 eur soit +2 eur/hab
- Traitement en déchetterie autres filières +0,75 eur/hab
- Collecte : les prix appliqués sont stables depuis 2014 il faudrait intégrer le déploiement des bacs et une réévaluation des tarifs +1,5 eur/hab
- Traitement travaux de l'usine de Paillé : + 5 eur/hab sur 2 ans dont +2 eur/hab en 2022

Rien n'indique une baisse des prix de vente des matériaux à court terme. Le scenario envisagé est une baisse des tonnages de « tout-venant » en déchetterie et des tonnages des ordures ménagères pour revenir à une production équivalente à 2020. Aussi, il est envisagé les augmentations suivantes :

Ces propositions seront étudiées et affinées pour le vote du budget en février 2022 :
Cotisation traitement : +3,5 eur/hab pour l'année 2022
Cotisation déchetterie : +1 eur/hab pour l'année 2022
Cotisation collecte : +1 eur/hab pour l'année 2022

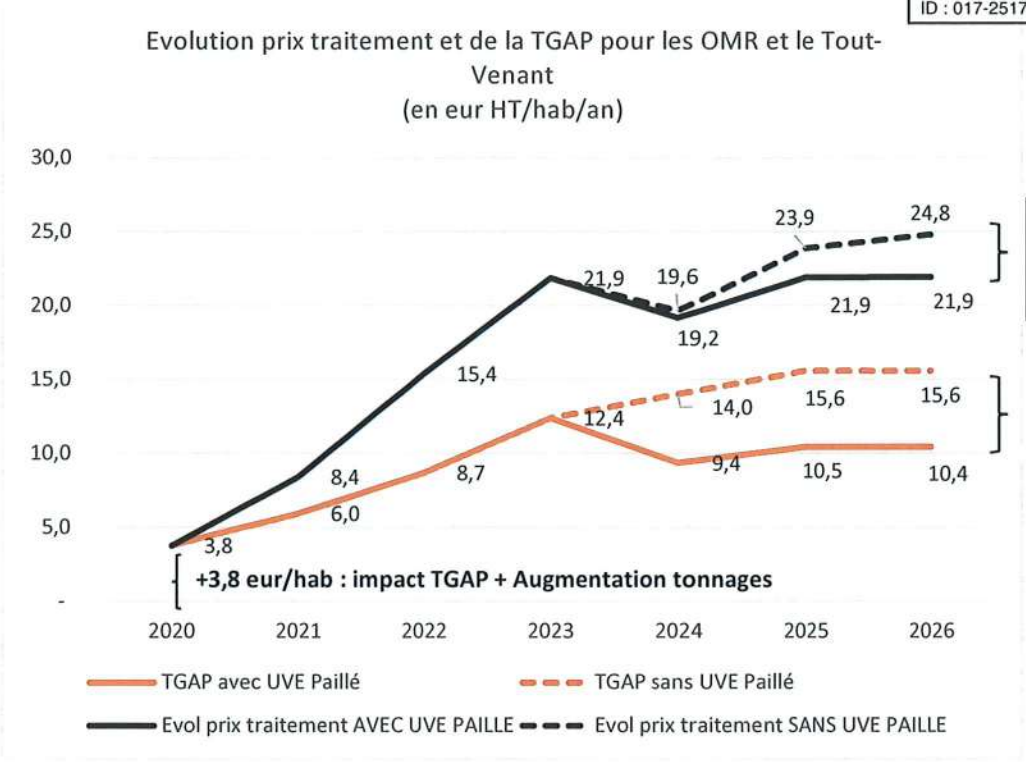
4 - projection pluriannuelle :

Dans la simulation ci-dessous présentée plusieurs éléments ont été intégrés :

- Augmentation de la TGAP (loi de finances)
- Evolution du coût des installations de traitement (données des marchés lancés en 2019 / 2021)
- Evolution masse salariale réévaluée à +1,1%/an (contre +0,8%/an dans anciennes prévisions).
- Evolution compte 611 (hors traitement : +1,2%)
- Evolution population (+850 hab/an)
- Les tonnages sont ceux projetés en 2021 dont intégrant une augmentation de 4,6% des OMR et de 13% Tout Venant.

Deux hypothèses ont été simulées AVEC ou SANS modernisation de l'unité de traitement de Paillé

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE



Analyse pour 2026 :

- Par rapport au scenario le plus performant la TGAP représentera 50% de l'augmentation soit +10,4 eur/hab.
- La rénovation de l'UVE de Paillé permet une réduction du coût de 3 eur/hab/an.
- L'augmentation des charges de personnel représenterait + 1,7 eur/hab
- Une inflation de 1,2% sur les prestations de services équivaudrait à + 1,9 eur/hab
- Les choix politiques et l'atteinte des résultats ont un impact très fort. Par exemple en 2021 l'augmentation des OMR et du Tout Venant de 3 000 t ont un impact de 450 000 euros soit presque +2 eur/hab/an.

D'autres éléments non encore évalués seraient à prendre compte. En effet, on entend parler de création de nouveaux Eco organismes, des gains de productivité sont attendus sur la collecte (camions robotisés etc…), les cours à venir des matériaux ne sont pas connus, des soutiens complémentaires sur l'économie circulaire seront certainement à aller chercher.

Ainsi, la projection retenue en interne est une augmentation de +3 eur/an/hab sur les 6 années à venir.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

5 - Stratégie et propositions à venir :

Conformément à l'année dernière notre stratégie pluriannuelle est maintenue à savoir :

1 - Fiscalité et évolutions législatives, quels impacts sur les coûts de traitement ?

Nos propositions :

1 – Réduction des déchets et Economie Circulaire : pour sensibiliser les habitants et alimenter les acteurs du territoire avec des matières provenant des déchets

2 - Collecte des biodéchets : Pas de TGAP + exutoires locaux + soutiens ADEME

3 - Modernisation de Chermignac : but mise en place du tri 5 flux sur le « tout-Venant » = nos tonnages seront acceptés

4 - Modernisation de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Paillé : but disposer d'un exutoire local et maitrisé

2 - Une crise mondiale du recyclage, quelle vision ?

Nos propositions :

1 – Développer les filières de tri

2 – Miser sur la qualité des matières

3 - Territoires, quel positionnement commun ?

Nos propositions :

1 - Un discours commun à porter vis-à-vis des maires

2 – Un temps d'échange annuel au sein des conseils communautaires ou d'agglomération

3 – Une rencontre annuelle avec les Présidents et directeurs des CDC/CDA

4 – Une rencontre annuelle avec les acteurs du territoire :
Constitution d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 20/12/2021
ID : 017-251701900-20211216-CS2021_04_054-DE

Annexe 1 : Compte administratif 2020 – affectation du résultat

CLASSES	Solde en début de gestion	OPERATIONS DE L'EXERCICE			Résultat global	RESTES A REALISER		Résultat définitif
		Dépenses	Recettes	Résultat		Dépenses	Recettes	
Classes 1-2-3	4 609 235,50	8 853 900,08	6 591 491,31	-2 262 408,77	2 346 826,73	2 610 872,88	0,00	-264 046,15
Classes 4-5								
Classes 6-7-8	3 535 998,48 €	23 402 101,49	22 481 842,71	-920 258,78	2 615 739,70			2 615 739,70
TOTAUX		32 256 001,57	29 073 334,02	-3 182 667,55	4 962 566,43	2 610 872,88	0,00	2 351 693,55

Annexe 2 : Evolution des amortissements depuis 2020

01 - CYCLAD

Exercice	Amortissement	Valeur nette
2020	2 803 095,90	13 568 842,16
2021	2 108 374,35	17 542 976,55
2022	2 410 416,62	15 079 983,11
2023	2 191 639,51	12 888 343,60
2024	1 772 734,89	11 115 608,71
2025	1 598 653,86	9 516 954,85
2026	1 494 211,65	8 022 743,20
2027	1 093 070,51	6 929 672,69
2028	1 072 346,64	5 857 326,05
2029	1 044 687,03	4 812 639,02
2030	906 568,90	3 906 070,11
2031	780 877,49	3 125 192,62
2032	721 864,54	2 403 328,08
2033	651 953,37	1 751 374,71
2034	426 447,38	1 324 927,33
2035	425 627,37	899 299,96
2036	355 510,15	543 789,81
2037	181 020,89	362 768,92
2038	181 020,89	181 748,03